que nous possédons, a pu seule permettre en Canada aux différentes nationalités de vivre paisiblement l'une près de l'autre et de travailler avec succès à la prospérité commune. (Ecoutez! écoutez!) Mais la lutte commencée en 1613 entre la France et l'Angleterre devint plus meurtrière après un siècle et demi d'occupation; elle se répandit sur toute la frontière de la Nouvelle-France. A l'instigation de la race rivale, les tribus sauvages se ruèrent sur tous les établissements français du pays; et une guerre acharnée se poursuivit sans relache, dans le but scul de chasser les Français de ce con-Nous savons aujourd'hui quel a été le résultat de cette lutte. On nous dit que nous n'avons pas à nous plaindre du système de gouvernement que nous avons aujourd'hui. C'est vrai; mais si nous avons ce gouvernement, c'est parce que depuis la conquête les débris de la nation française restés au pays ont vaillamment lutté pour l'obtenir. Sans la révolution américaine, nous aurions eu aussi notre large part de souffrances et d'humiliations comme celles que l'on a fait subir aux Acadiens. Le traitement que l'Angleterre leur a fait subir est un exemple de ce qui aurait pu nous arriver, sans notre nombre, et plus tard sans notre Voisinage de la république américaine. Il existait en Acadie un noyau de Français qui vivaient paisibles et heureux, et qui s'étaient soumis à la domination anglaise saus murmurer, et cependant, parce qu'ils étaient faibles et qu'ils n'avaient plus le bras de la France pour les protéger, on les a vus déportés comme des nègres sur la côte d'Afrique par la philanthropique Angleterre. C'est là un fait historique important qu'il no faut pas oublier, et dont il est bon de mettre les détails sous les yeux de notre Population, au moment où l'élément anglais Poursuit avec une ténacité digne d'une cause Plus noble, une politique agressive et envahissante, cachée sous le projet de confédération qui nous est soumis. L'hon, député de Lanark Sud (M. Morris) nous disait, l'autre jour, que nous devions remercier l'Angleterre et lui être très reconnaissants du système de gouvernement que nous avions reçu d'elle. Mais à qui le doit-on, ce Système? Est-ce à la libéralité de l'Angleterre? N'avons-nous pas obtenu nos droits Politiques qu'au moment où elle ne pouvait plus surement nous les refuser? Non! M. le President, nous ne devons de reconnaissance et de remerciements qu'à nos com-

patriotes qui, de tout temps, ont vaillamment combattu pour les obtenir. Quand nous voyons des colonies françaises qui gémissent encore aujourd'hui sous le régime colonial anglais, et qui se plaignent à l'Europe des traitements qu'on leur fait subir, nous devons conclure que nous ne devons rien à l'Angleterre, mais qu'au contraire nous devons tout à ceux qui, après un siècle de luttes, nous ont obtenu les réformes gouvernementales dont nous jouissons. Afin que notre population sache à quoi s'en tenir sur cette libéralité qu'on nous vante si souvent, permettez-moi, M. le Président, de citer ici quelques pages de l'histoire du peuple acadien:

" La guerre de 1774 commença ses infortunes ; celle de sept ans consomma sa ruine totale. Depuis quelque temps, les agents anglais agissaient avec la plus grande rigueur; les tribunaux, par des violations flagrantes de la loi, par des dénis systématiques de justice, étaient devenus pour les pauvres habitans un objet à la fois de terreur et de haine. Le moindre employé voulait que sa volonté fût obéie. " Si vous ne fournissez pas de bois à mes troupes, disait un capitaine Murray, je démolirat vos maisons pour en faire du feu." "Si vous ne voulez pas prêter le serment de fidélité, ajoutait le gouverneur Horson, je vais faire pointer mes canons sur vos villages." Rien ne pouvait engager ces hommes honorables à faire un acte qui répugnait à leur conscience, et que, dans l'opinion de bien des gens, l'Angleterre n'avait pas même le droit d'exiger. "Les Acadiens, observe M. HALIBURTON, n'étaient pas des sujets britanniques. puisqu'ils n'avaient point prêté le serment de fidélité, et ils ne pouvaient être conséquemment regardés comme des rebelles ; ils ne devaient pas être non plus considérés comme prisonniers de guerre, ni envoyés en France, puisque depuis près d'un demi-siècle on leur laissait leurs possessions à la simple condition de demeurer neutres." Mais beaucoup d'intrigants et d'aventuriers voyaient leurs belles fermes avec envie; quels beaux héritages! et, par conséquent, quel appat. Il ne lui fut pas difficile de trouver des raisons politiques pour justifier l'expulsion des Acadiens. La très grande majorité n'avait fait aucun acte pour porter atteinte à la neutralité; mais, dans la grande catastrophe qui se préparait, l'innocent devait être enveloppé avec le coupable. Pas un Leur sort fut habitant n'avait mérité grâce. décidé dans le conseil du gouverneur LAWBENCE, auquel assistèrent les amiraux Boscawan MOSTYN, dont les flottes croissient sur les côtes. Il fut résolu de disperser dans les colonies anglaises ce qui restait de ce peuple infortuné; et, afin que personne ne pat échapper, le secret le plus profond fut ordonné jusqu'au moment fixé pour l'enlèvement, qui devait avoir lieu le même jour et à la même heure sur tous les points de l'Acadie à la fois. Un décida aussi, pour rendre le succès plus complet, de réunir les habitants dans les principales localités. Des proclamations, dressées avec une perfide habileté, les inviterent à s'assembler dans certains endroits